

Partir et revenir au village

Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïss (Maroc)

Hind Ftouhi^{1,5}
Zakaria Kadiri^{2,5}
El Hassane Abdellaoui³
Lisa Bossenbroek^{4,5}

¹ Institut agronomique et vétérinaire
Hassan II
Madinat Al Irfane
BP 6202
Rabat
Maroc
<hindftouhi@gmail.com>

² Faculté des lettres et des sciences
humaines Ain-Chock
BP 8507
Hay Inara-Casablanca
Maroc
<zakariaa.kadiri@gmail.com>

³ École nationale d'agriculture
de Meknès
Km 10 route Haj Kaddour
BP S/40
Meknès 50001
Maroc
<elhassanea@aol.com>

⁴ Wageningen University
PO Box 8130
6700EW Wageningen
Pays-Bas
<lisa.bossenbroek@wur.nl>

⁵ Centre de recherche économie société
et culture (CRESC)
École de gouvernance et d'économie (EGE)
Rabat
Maroc

Résumé

Cet article analyse le rôle de la mobilité géographique non permanente des jeunes ruraux dans le développement du territoire rural à partir de données d'enquêtes auprès de 80 jeunes (hommes et femmes) de la localité d'Ait Ali au Saïss au Maroc. Cette mobilité désigne tous les déplacements effectués par les jeunes, pendant des périodes relativement courtes, pour faire des études et travailler avec des retours fréquents à la localité. Les résultats mettent en évidence que les jeunes sont dotés d'une mobilité précoce liée à la poursuite de leurs études et à des formations professionnelles. La mobilité se poursuit avec la recherche de travail et dépend du profil professionnel des jeunes qui l'accomplissent. Ces mobilités permettent, surtout aux hommes, d'acquérir de l'expérience professionnelle et personnelle. De retour au village, ces jeunes assurent un transfert de savoirs, de compétences et de capital financier vers l'exploitation agricole et donnent lieu à des initiatives individuelles sous forme de projets agricoles. Cependant, la mobilité des jeunes femmes est réduite par rapport à celle des jeunes hommes et elle est souvent mal perçue. En trouvant peu de reconnaissance sociale dans les activités agricoles, les jeunes femmes cherchent d'autres activités économiques pour s'épanouir et se valoriser. Ainsi, leur mobilité ne contribue pas de la même façon que celle des jeunes hommes au développement territorial.

Mots clés : développement territorial ; jeunesse rurale ; Maroc ; mobilité.

Thèmes : économie et développement rural.

Abstract

Leaving and returning to the village
Non-permanent mobility of rural young people in the Saïss region (Morocco)

This article analyzes the role of the non-permanent mobility of rural youth in the territorial development in the agricultural plain of the Saïss in Morocco. This mobility refers to the frequent moves by young people for relatively short periods, to study and work, with frequent returns to the area. We conducted interviews with 80 young men and women from Ait Ali. The results showed that young people are mobile at an early age as they pursue education and seek professional training elsewhere. Mobility is pursued with the search for work, depending on each person's professional profile. These moves enable young people, especially men, to gain work experience, ensure the transfer of knowledge and skills to the farm, and stimulate private initiatives, such as agricultural projects. However, mobility of young women is limited compared to that of young men and often negatively perceived. Obtaining little social recognition in farming activities, young women seek other economic opportunities for their personal development and to raise their self-esteem. Consequently their mobility does not contribute in the same way to the territorial development as the mobility of young men.

Key words: mobility; Morocco; rural youth; territorial development.

Subjects: economy and rural development.

Tirés à part : H. Ftouhi

doi: 10.1684/agr.2015.0780

Pour citer cet article : Ftouhi H, Kadiri Z, Abdellaoui EH, Bossenbroek L, 2015. Partir et revenir au village. Mobilité non permanente des jeunes ruraux dans la région du Saïss (Maroc). *Cah Agric* 24 : 372-378. doi : 10.1684/agr.2015.0780

Dans cet article, nous nous intéressons à la mobilité géographique *non permanente* des jeunes ruraux, hommes et femmes. Il s'agit des déplacements de jeunes ruraux installés au village vers d'autres localités, villes et régions pendant une journée, des semaines ou des mois, avec des retours fréquents à la localité d'origine. Différentes études scientifiques ont porté sur la mobilité géographique des jeunes (Lesclingand, 2004) et sur la place qu'ils occupent dans le développement local (Gambino, 2011). Toutefois, le nombre de recherches s'intéressant particulièrement aux jeunes ruraux a peu évolué depuis les années 1990 (David, 2014). En outre, rares sont les études qui ont abordé la mobilité géographique des jeunes ruraux comme un facteur pouvant contribuer au développement territorial et qui différencient la mobilité des jeunes hommes et femmes.

En milieu rural, la mobilité, en particulier celle des jeunes actifs, est souvent considérée à l'échelle de l'individu comme une alternative permettant de faire face aux conditions difficiles d'emploi rural (OIT, 2004). Pour les familles rurales, elle correspond à un « mécanisme d'ajustement » pour affronter une situation de crise financière passagère ou récurrente en diversifiant leurs sources de revenus (Lesclingand, 2004). La mobilité pour étudier et travailler constitue un important facteur d'émancipation des jeunes ruraux (Godet, 2014) et de leur reconnaissance sociale (Rousseau *et al.*, 2001). Toutefois, au Maghreb, cette reconnaissance sociale n'est pas effective quand il s'agit de la mobilité des femmes. En effet, dans une société où les phénomènes migratoires ont souvent été considérés comme uniquement masculins (Cheikh et Peraldi, 2009), la mobilité des femmes rurales est souvent limitée, mal perçue et est l'objet d'arrangements et de compromis (Dammame, 2009).

Au Maroc, des études ont porté sur la mobilité permanente des jeunes ruraux et ses effets sur les dynamiques de changement des sociétés de départ et sur la recomposition de leur valeur sociale (Mahdi et Harrami, 2007). Notre article aborde la mobilité de la jeunesse rurale sous un nouvel angle consistant à montrer comment, à travers son aspect non permanent, les jeunes, femmes et hommes, contribuent au développement

du territoire rural. Nous considérons celui-ci comme un processus de changement basé aussi bien sur la sédentarité que sur la mobilité de la population rurale (Iraki et Tamim, 2013). De ce fait, la mobilité des jeunes est un facteur déterminant pour l'avenir de leur territoire (Gambino, 2011) du moment qu'elle permet de découvrir de nouveaux territoires et de rendre plus large la territorialité des personnes qui la pratiquent (Iraki et Tamim, 2013). Ainsi, la mobilité ne se limite pas à un simple déplacement dans l'espace, mais constitue un dépassement par l'individu des limites socialement établies aussi bien au niveau de l'espace domestique qu'au niveau de l'État (Piolle, 1990).

Méthodes

Nous avons choisi le village d'Ait Ali (± 90 foyers) situé dans la région du Saïss. Ait Ali se trouve à 30 km de la ville de Meknès et à 50 km de la ville de Fès.

Nous avons séjourné un mois d'affilée à Ait Ali (mai 2014) et avons procédé à travers trois entrées méthodologiques :

- l'observation ;
- des entretiens collectifs ;
- un questionnaire auprès de 80 jeunes (37 femmes et 43 hommes).

Le séjour sur le terrain a permis d'observer les jeunes dans leur quotidien, sur leurs lieux de travail et de rencontre, au marché et lors d'une fête de mariage. Les entretiens collectifs ont permis d'alimenter les différents axes de l'enquête par questionnaire, à savoir :

- les formes de mobilité ;
- la place des jeunes dans l'exploitation familiale ;
- les formes d'engagement des jeunes dans le développement territorial, tout en insistant sur le recueil des avis convergents ou divergents entre femmes et hommes.

Ainsi, nous avons interrogé les jeunes qui s'engagent dans une mobilité non permanente ou qui l'avaient fait dans le passé. Par conséquent, cela exclut les jeunes qui ont émigré, notamment vers l'étranger. Parmi les 80 jeunes, 27 affirment avoir un frère ou une sœur à l'étranger ou qui travaille en ville.

La présence de ces jeunes au village au moment de l'étude est expliquée par la disponibilité du travail agricole

correspondant à la forte demande pour les cultures maraîchères durant cette période de l'année.

Les jeunes interrogés sont âgés de 18 à 45 ans. Cette tranche d'âge assez large se justifie par le fait que certaines personnes revendiquent le statut de jeune, du moment qu'elles continuent à habiter avec leurs parents et/ou travaillent encore dans l'exploitation familiale (Rachik, 2006).

Spécificité de la zone d'étude

L'agriculture, activité principale de la région du Saïss, connaît dès les années 1980 un développement accéléré, grâce à l'accès à l'eau souterraine, aux changements dans les systèmes de production, à l'utilisation de nouvelles technologies agricoles, à l'intégration aux nouveaux marchés dans un contexte de politiques de plus en plus libérales, ainsi que la privatisation en 2006 des terres des coopératives de la réforme agraire. Ces coopératives ont été créées par l'État en 1972 dans le contexte de la réforme agraire, avec l'objectif de redistribuer les terres qui avaient été confisquées par les colons lors de la colonisation. La raison principale de la privatisation des terres de ces coopératives était de mieux les valoriser car elles étaient perçues par l'État comme « sous-exploitées ». Depuis 2008, le secteur agricole reçoit une nouvelle impulsion grâce au « Plan Maroc Vert », un plan stratégique pour la modernisation de l'agriculture. La région est une zone de polyculture élevage où les principales cultures irriguées sont le maraîchage, et de plus en plus l'arboriculture.

La dynamique actuelle autour des changements fonciers et des systèmes de production a augmenté la demande de main-d'œuvre agricole. De plus, la région possède un réseau important de routes, différents moyens de transport et de petits centres urbains, contribuant ainsi à la mobilité des jeunes.

Les jeunes d'Ait Ali : des trajectoires de vie marquées par la mobilité

Notre analyse des mobilités des jeunes couvre trois dimensions, tout en

distinguant jeunes femmes et hommes, et consiste en l'analyse :

- des différentes formes de mobilité des jeunes ;
- de l'impact des mobilités sur l'évolution des rôles des jeunes dans l'exploitation familiale ;
- des effets de ces mobilités sur le territoire rural.

Mobilité précoce pour la formation

En l'absence de structures de formation aptes à accueillir les jeunes à Ait Ali après l'école primaire, ces derniers partent vers des centres urbains dans la région pour poursuivre leurs études et pour des formations professionnelles (figure 1). La présence de l'école primaire à Ait Ali explique que 90 % des jeunes interrogés accèdent à l'école, mais ils n'accomplissent pas

toujours le premier cycle scolaire. Le collège et le lycée les plus proches sont situés à El Hajeb, à 10 km du village, d'où la diminution du nombre des jeunes scolarisés en passant d'un niveau scolaire à un autre. Cela affecte surtout les jeunes femmes. Parmi les 80 jeunes interrogés, 10 femmes sur 37 uniquement ont poursuivi des études secondaires contre 22 hommes sur 43. La diminution du nombre de jeunes scolarisés s'explique par le manque de transport écolier et de moyens financiers. De plus, concernant les jeunes filles, leurs parents refusent souvent qu'elles s'installent en internat et optent pour un logement chez un membre de la famille, quand c'est possible, pour poursuivre leurs études. L'absence d'un collège et d'un lycée à Ait Ali constitue un facteur qui

favorise la mobilité précoce des jeunes, surtout des hommes.

La mobilité des jeunes est également justifiée par des formations professionnelles non diplômantes dans un foyer féminin, une entreprise ou chez un artisan, ou diplômantes dans un centre ou institut public de formation. Parmi les 80 jeunes interrogés, 22 ont suivi une formation professionnelle, dont 13 jeunes qui ont effectué une formation non diplômante (neuf hommes et quatre femmes) et neuf autres qui ont bénéficié d'une formation diplômante (sept hommes et deux femmes). Ici encore, nous constatons que ces formations profitent plus aux hommes qu'aux femmes.

Les formations non diplômantes durent de trois à six mois et sont effectuées dans les domaines suivants :

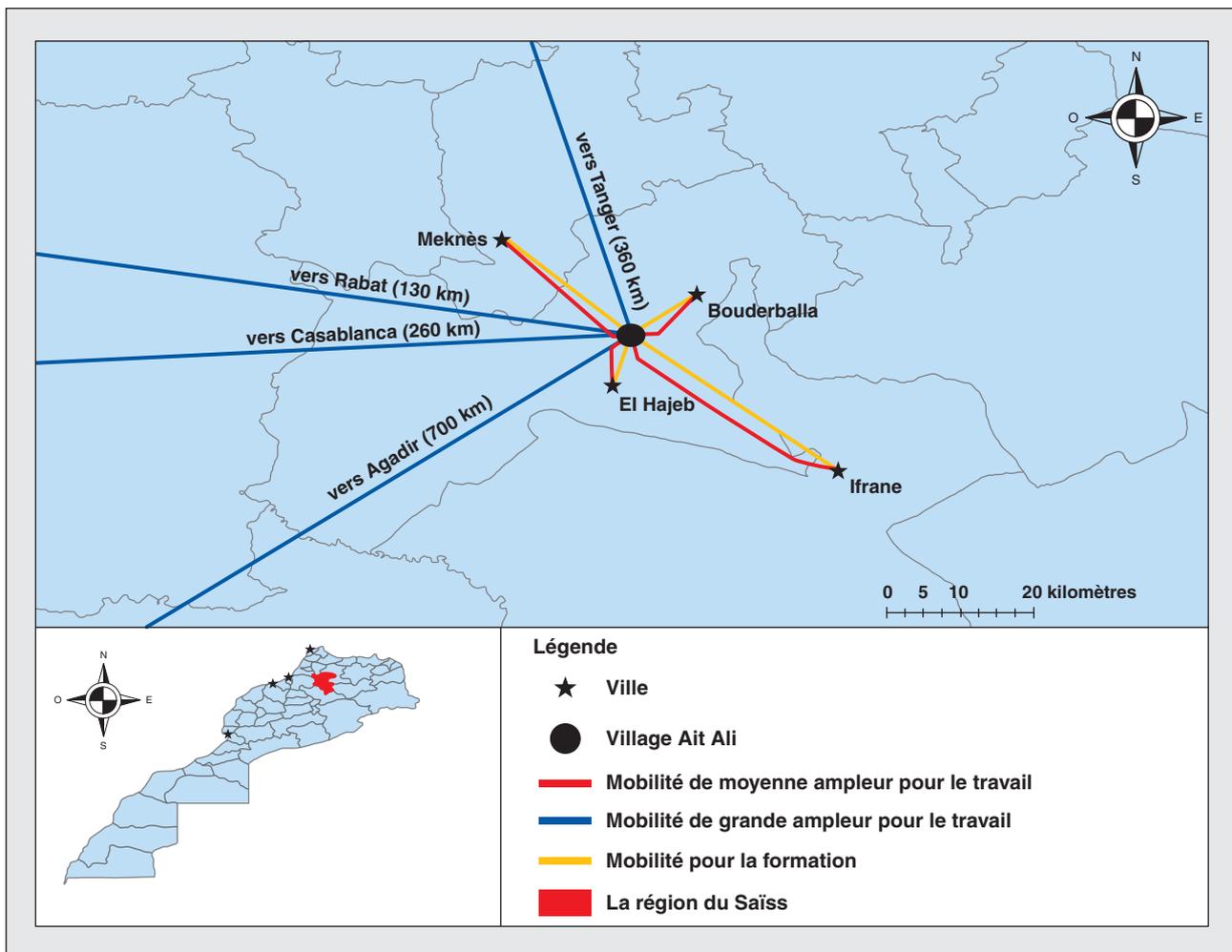


Figure 1. Les destinations des jeunes selon les différentes mobilités.

Figure 1. Young people's destinations according to different types of mobility.

– le contrôle de qualité des produits agroalimentaires (homme) : cette formation est prodiguée par une société privée à Casablanca au profit des jeunes avant de les recruter. Le jeune qui a suivi cette formation a profité du fait que son frère résidait à Casablanca pour s'y installer lui-même provisoirement. Le départ de ce jeune a été dicté par la rareté du travail agricole à Ait Ali à l'époque ;

– l'élevage ovin et bovin (hommes) : cette formation a été organisée par une association de développement local au profit des jeunes d'Ait Ali. Elle a eu lieu à l'école primaire du village ;

– la couture traditionnelle (femmes) : cette formation est réalisée chez des artisans à El Hajeb et Meknès ;

– la puériculture (femmes) : cette formation est effectuée dans un centre privé à Meknès.

Ces formations non diplômantes dotent les jeunes d'une mobilité assez réduite avec des retours fréquents à la localité. Elles ne leur permettent pas ensuite de travailler à l'extérieur du village. Toutefois, leur rôle demeure important dans le processus d'apprentissage, aussi bien en matière de savoirs techniques que d'acquisition de nouvelles expériences et savoir-faire qui leur seront utiles par la suite. L'exemple est celui d'une jeune femme de 28 ans qui a bénéficié d'une formation en puériculture : « Grâce aux connaissances acquises au cours de la formation, je suis maintenant mass-oula (responsable) de l'éducation préscolaire des enfants d'Ait Ali. Beaucoup de choses ont changé après cette formation, je suis plus *mostakkila* (autonome) financièrement et je sens que je suis plus utile car je consacre une partie de mon revenu pour assurer les besoins de notre foyer. »

Les formations professionnelles diplômantes concernent plusieurs domaines comme la polyculture et l'élevage, la mécanique, la couture moderne, le dessin de bâtiment. Elles se déroulent dans des centres de formation spécialisés situés dans différents centres urbains du Saïss.

Pour la majorité des jeunes ayant effectué une formation diplômante, les opportunités de rester travailler en ville ne manquent pas : « Grâce aux stages effectués au cours de ma formation à l'ISTEA (Institut spécialisé de technologie appliquée de Meknès),

certaines employeurs me proposaient de rester travailler chez eux à la fin de mes études », témoigne un jeune de 23 ans. Cependant, les jeunes ne se saisissent pas de la même manière de ces opportunités. Certains hommes, surtout ceux qui ont fait des formations agricoles, sont retournés dans la localité une fois la formation terminée, alors que les autres n'attendent que la fin de la formation pour tenter une vie professionnelle hors Ait Ali. Les femmes, quant à elles, sont limitées dans leur mobilité et sont contraintes de retourner au village une fois la formation terminée. L'exemple est celui d'une jeune diplômée en couture qui affirme avoir eu l'opportunité de travailler à Meknès, mais cette ville étant loin d'Ait Ali, elle a préféré chercher un autre travail plus proche. Cette décision s'explique par le système de valeurs dominant dans la famille et le village, selon lequel toute jeune femme qui vit seule en ville est souvent perçue d'un mauvais œil : « *Même si mon diplôme en couture moderne me permet de travailler en ville, je ne peux pas partir car mes parents pensent que toute femme qui quitte le foyer familial pour aller ailleurs seule est machi mohtarama* (peu respectable) ». Cette attitude contribue à réduire la mobilité des jeunes femmes par rapport aux hommes et à la limiter au village.

Mobilité du travail différenciée entre les jeunes femmes et les jeunes hommes

Beaucoup de jeunes d'Ait Ali ne se contentent pas de travailler dans leur localité. Nombreux sont ceux qui partent vers d'autres localités, voire

d'autres régions en quête de travail leur offrant un revenu et une meilleure autonomie. L'enquête révèle que 55/80 jeunes, 38 hommes et 17 femmes, ont pratiqué ou pratiquent encore un travail rémunéré. Nous distinguons trois types de mobilité de travail que nous avons classés selon la distance parcourue par rapport au village (*figure 1*) et le profil professionnel des jeunes qui les accomplissent. Nos résultats montrent une tendance de mobilité masculine concernant les déplacements de moyenne et de grande ampleur. Les femmes effectuent surtout des « mobilités limitées » ; elles se déplacent uniquement le jour et restent proches du village. Le *tableau 1* représente l'effectif des jeunes femmes et des jeunes hommes dans chaque catégorie de mobilité :

– des jeunes hommes et femmes à mobilité limitée (24/55), parmi lesquels nous trouvons des ouvrier(e)s agricoles spécialisé(e)s qui partent travailler là où une opportunité se présente en revenant chaque soir à la localité ;

– des jeunes hommes et femmes à mobilité de moyenne ampleur (16/55), qui se déplacent vers différentes localités du Saïss à la recherche d'opportunités de travail. Cette catégorie regroupe :

- des ouvrier(e)s agricoles spécialisé(e)s constitué(e)s de jeunes femmes et hommes qui travaillent dans des exploitations agricoles dans la région du Saïss ;
- des jeunes exerçant une activité non agricole permanente (bâtiment, installation de clôture pour les hommes, tissage pour les femmes) en complément de l'agriculture ;
- des journaliers hommes qui exercent des activités permanentes autres

Tableau 1. Répartition des jeunes selon le type de mobilité.

Table 1. Distribution of youth by type of mobility.

	Jeunes femmes (37)	Jeunes hommes (43)
Mobilité limitée	11	13
Mobilité de moyenne ampleur	6	10
Mobilité de grande ampleur	0	15
Total des jeunes mobiles pour le travail	17 (45 %)	38 (88 %)

que l'agriculture, qu'ils considèrent moins pénibles et mieux rémunérées, comme la clôture des exploitations ; – des jeunes hommes à mobilité de grande ampleur (15/55) orientée vers différentes régions du Maroc. Dans cette catégorie figurent :

- des ouvriers agricoles spécialisés attirés par les régions où l'agriculture est plus prospère, en particulier Agadir où une agriculture sous serre destinée à l'exportation s'est développée. Leur départ survient pendant la « saison morte » au village (octobre à février), quand le travail agricole est quasi inexistant. Il leur permet de générer un revenu et de subvenir à leurs besoins. Toutefois, leur séjour ne dépasse jamais quelques mois par année. Leur retour est expliqué par le fait que le salaire journalier est souvent inférieur à celui obtenu au village au cours de la saison de pleine activité agricole et ne rémunère pas assez la pénibilité du travail ;

- des ouvriers agricoles spécialisés et reconvertis : il s'agit de jeunes hommes qui font de l'agriculture leur activité principale. Cependant, lorsque le travail agricole se fait rare, ils cherchent une autre activité non agricole. Ces mutations correspondent à des périodes d'absence d'activités agricoles au village, à un besoin d'augmenter son revenu, ou au désir de passer ses vacances ailleurs. Ces départs dépassent rarement trois mois par an ;

- des polyvalents : ce sont surtout des jeunes dont les parents n'ont que peu ou pas de terre. Ils n'ont pas un attachement particulier pour une activité précise. Ils sont là où le travail est disponible et bien rémunéré. Ils peuvent passer du travail agricole au commerce, du commerce au bâtiment ou devenir chauffeurs si l'occasion se présente. Le plus souvent, cette polyvalence entraîne certains d'entre eux loin du village (vers Casablanca, Tanger, Rabat) sans pour autant s'installer définitivement dans les régions où ils trouvent du travail. Ils partent le temps de gagner une certaine somme d'argent, puis retournent auprès de leurs familles.

Nous constatons alors que la mobilité des femmes pour le travail n'est pas aussi répandue que celles des hommes. En effet, elles sont souvent astreintes à une mobilité dans la région du Saïss, en travaillant soit

dans des exploitations situées non loin du village d'origine, soit dans des exploitations appartenant aux membres de la famille.

Les différentes mobilités des jeunes : un facteur de développement territorial ?

Dans le cas de notre enquête, les mobilités des jeunes finissent par un retour vers leur localité. Beaucoup de ces jeunes restent attachés à leur territoire d'origine, comme en témoigne un jeune de 30 ans : « *Seul le travail me ramène loin du village, mais ma vie est ici auprès de ma famille. Je n'ai jamais pensé à partir définitivement, même si l'absence me m'absente pour de longues périodes.* » Ces mobilités renforcent, en particulier pour les jeunes hommes, leur ancrage au « *bled* » et au territoire. Toutefois, les jeunes femmes et les jeunes hommes ne contribuent pas de la même manière au développement de leur territoire, car les expériences et les compétences qu'ils acquièrent à travers leur mobilité sont différentes.

Apport de nouvelles compétences et modernisation de l'exploitation par les jeunes hommes mobiles

Les jeunes hommes qui partent suivre des formations professionnelles agricoles reviennent à Ait Ali munis de nouvelles connaissances techniques et de nouveaux savoir-faire dont l'application entraîne souvent des changements dans les systèmes de production et l'augmentation des rendements des cultures. « *La formation que j'ai effectuée au centre de qualification agricole de Bouderbala et qui a porté sur la polyculture et l'élevage m'a permis de mieux raisonner la fertilisation et le traitement des cultures* », témoigne un jeune de 24 ans.

Par ailleurs, leurs expériences leur permettent l'accès à l'information et les prédisposent au rôle d'intermédiaires entre leurs parents agriculteurs et les représentants de l'État pour accéder aux subventions. Certains ont introduit plusieurs innovations dans l'exploitation familiale, à l'instar de ce jeune de 32 ans qui a informé et aidé son père à préparer un dossier de

subvention de l'État pour installer le système d'irrigation du goutte à goutte. En effet, ce jeune affirme être « *très attaché à l'agriculture* » et ne perd aucune occasion pour apprendre davantage sur les techniques agricoles et sur la meilleure façon de gérer l'exploitation familiale. Ayant entendu parler du Plan Maroc Vert à la télévision, il s'est renseigné à la Direction provinciale de l'agriculture d'El Hajeb et a fait le tour des sociétés d'installation des systèmes d'irrigation jusqu'à ce qu'il ait maîtrisé les mécanismes d'obtention de la subvention. De retour dans la localité d'Ait Ali, d'autres jeunes ont initié de nouveaux projets agricoles. L'exemple suivant d'un jeune de 36 ans, qui a lancé avec ses frères un projet d'engraissement d'ovins et de bovins, illustre bien comment la mobilité contribue au développement de nouveaux projets. Ne disposant pas de moyens pour réaliser son projet, il est parti, accompagné de son frère, travailler dans une exploitation d'élevage ovin et bovin dans les environs de Rabat. Ils avaient accumulé assez d'expérience et de savoirs et ont épargné suffisamment d'argent pour monter leur propre projet. À leur retour, ils se sont associés à leurs deux autres frères restés au village pour démarrer leur projet. Un autre exemple concerne une pépinière d'arbres fruitiers réalisée sur une partie de l'exploitation familiale par un jeune de 24 ans. En effet, après l'obtention de son diplôme de technicien agricole, ce jeune a décidé de mettre ses connaissances en pratique en demandant à son père de lui attribuer une part de l'exploitation pour monter son propre projet. Ces deux exemples illustrent comment certains jeunes opèrent un transfert de savoir-faire vers leur localité et expriment leur potentiel d'initiative. Cependant, certains jeunes sont confrontés à la réticence patriarcale envers la modernisation de l'exploitation (Bossenbroek *et al.*, 2015). Les aînés ne veulent pas céder leur pouvoir et toute innovation ou changement sur l'exploitation est objet de négociation, d'arrangement et de compromis. L'exemple est celui du jeune âgé de 34 ans qui, après discussion avec son père, arrive, petit à petit, à le convaincre d'installer un système de goutte à goutte sur l'exploitation. Il affirme qu'« *au début, quand je l'ai annoncé*

à mon père, il était réticent et ne voulait pas changer le système d'irrigation. Il a fallu que je lui explique, à plusieurs reprises, les avantages de ce système par rapport au système gravitaire et que je lui montre comment il est installé dans des exploitations voisines pour qu'il me permette d'entamer la procédure d'obtention de la subvention ». Dans d'autres cas, certains jeunes arrivent à convaincre leurs parents de leur céder une parcelle dont la taille reste toujours très réduite par rapport à la totalité de l'exploitation.

Mobilité restreinte comme vecteur d'aspiration pour les femmes

Pour les femmes, la mobilité leur a offert une nouvelle expérience ainsi qu'une certaine autonomie. Certaines ont eu la possibilité de travailler, d'épargner et cherchent à élargir leurs activités dans l'espace public. Même si ces activités sont souvent confinées à l'espace domestique, les jeunes femmes rêvent d'améliorer leurs conditions de vie. En trouvant peu de reconnaissance sociale dans les activités agricoles, elles aspirent plutôt à développer leurs propres projets (Bossenbroek *et al.*, 2015). Certaines optent pour des ateliers de couture, comme en témoigne une jeune de 24 ans : « J'ai eu la chance de bénéficier d'une formation en couture traditionnelle, mon désir le plus cher est de pouvoir installer mon propre atelier ici à Ait Ali. » D'autres aspirent à établir une petite boulangerie dans le village. En attendant, ne voulant pas rester à la maison « à ne rien faire », elles cherchent une façon de s'épanouir et de changer leurs conditions de vie dans l'espace du village où le contrôle social règne, et où certaines règles et valeurs socioculturelles prédominantes dans la région du Saïss commandent les rapports de genre et déterminent d'une façon importante les activités « appropriées » pour elles. C'est ainsi que la jeune femme est souvent confinée dans un statut de future mère responsable du bon fonctionnement de son futur foyer et du soin de son futur mari. En plus, la ségrégation du territoire selon le sexe reste opérante (Mernissi, 1983). Celle-ci délimite les espaces « féminins » et « masculins », qui s'articulent surtout autour de l'opposition privé/public et codifie la circulation des jeunes

femmes dans les territoires « masculins » (Dammame, 2009).

Dans ces rapports à l'espace, la réputation et l'honneur jouent un rôle important, dont le poids constitue un fardeau pour les jeunes femmes. Ainsi, la mobilité doit être utile et la mobilité loisirs est à négocier, à acquérir, car il ne s'agit pas d'un droit (Dammame, 2009). Malgré l'existence de ces règles, les jeunes femmes réussissent à négocier une certaine marge de mobilité. Dans le cas du travail agricole, certains parents consentent à laisser leurs filles travailler, à condition que ce soit dans une exploitation qui appartienne à un membre de la famille. Le propos suivant d'une jeune ouvrière de 27 ans en témoigne : « Mon père ne me permet de travailler que chez des membres de la famille, pendant la période où l'on plante l'oignon au village. Il justifie sa décision par le fait qu'il sera sûr que je suis entre de bonnes mains et que personne n'osera me manquer de respect. Moi, je crois qu'il y a une autre raison, il pense que si je travaille comme ouvrière agricole loin de ma famille, somâadiali (ma réputation) en sera ternie. » Dans d'autres cas, les jeunes femmes participent à des activités associatives du village : cours d'alphabétisation, cours de Coran et cours de couture. Aussi, dans ce contexte où la mobilité est restreinte et les opportunités peu nombreuses, le mariage offre souvent l'occasion d'accéder à un meilleur statut social, de changer de mode de vie et de se libérer du contrôle familial.

Mobilité et ancrage au territoire

Contrairement à un *a priori* fortement partagé sur le désir d'émigration des jeunes, notre enquête prouve qu'environ trois-quarts des jeunes interrogés souhaitent rester au village après leur période de formation ou de travail à l'extérieur et ne pas partir de manière définitive, que ce soit dans une ville marocaine ou à l'étranger. L'idée de revenir un jour au village, d'y bâtir son avenir reste présente dans leur esprit, notamment dans le contexte de la région du Saïss qui jouit d'une dynamique agricole importante. Cependant, pour certaines jeunes femmes, même si elles aimeraient rester au village, le manque d'opportunités et le contrôle social les poussent à rêver d'autres futurs ailleurs.

Enfin, les mobilités sont dictées pour bon nombre de jeunes, aussi bien femmes qu'hommes, par le désir de s'instruire et d'apprendre à travers des formations professionnelles. Pour certains jeunes hommes, le départ est motivé par le manque de moyens financiers au village. Ils partent pour accumuler de l'argent et des savoir-faire et reviennent avec des atouts pour développer une activité plus rémunératrice. « Si j'avais les moyens d'investir f'bladi (dans ma terre), jamais je ne la quitterais ! », c'est ainsi que plusieurs jeunes justifient cette ambivalence entre le désir de partir et l'attachement au village. L'exemple le plus significatif est celui d'un jeune âgé de 34 ans qui réside en France (de passage dans sa famille lors de l'enquête), mais qui compte investir chez lui au village : « Je gagne bien ma vie en France mais je suis très attaché à la vie au village et à la terre, jamais je ne laisserai un berrani (quelqu'un de l'extérieur) s'en emparer. Si quelqu'un de la famille décide de vendre, j'achèterai sans hésiter, ne serait-ce qu'en mémoire de mon défunt père ! Je n'ai jamais aimé le travail agricole que je trouve pénible, mais la terre je ne peux jamais m'en séparer. » Son projet d'avenir est de s'installer au village et de monter son propre projet arboricole dès qu'il aura réuni les fonds nécessaires.

Conclusion

L'analyse des mobilités des jeunes d'Ait Ali en dehors de la localité permet de constater que la mobilité des femmes est plus limitée et moins fréquente que celle des hommes, aussi bien pour la formation que pour la recherche d'opportunités de travail. Cela s'explique par un contrôle social réduisant la mobilité des jeunes femmes en dehors de la sphère familiale et en dehors du village. En outre, dans un contexte marqué par des règles d'honneur basées sur le contrôle de la femme (Dammame, 2009), le départ d'une jeune femme est souvent perçu négativement. Toutefois, la mobilité des jeunes femmes est bien réelle et progresse.

Nos résultats révèlent également que la mobilité non permanente des jeunes d'Ait Ali, particulièrement les jeunes

hommes, n'altère pas leur ancrage au territoire et contribue au développement de ce dernier, notamment à travers un transfert dans les exploitations familiales et dans le village de savoir-faire et de capital acquis ailleurs. Cela rejoint des études récentes sur le retour des jeunes ruraux diplômés à leurs territoires, munis d'un diplôme et de connaissances professionnelles pour saisir les opportunités offertes par l'État qui finance et accompagne des projets collectifs (Abdellaoui *et al.*, 2015). Toutefois, nous nous demandons si, dans le cas d'autres régions rurales ne jouissant pas des mêmes potentialités agricoles que celles du Saïss, les jeunes sont tentés par un retour à leur village, aussi bien après l'obtention d'un diplôme qu'après une mobilité pour le travail.

L'ancrage territorial des jeunes à Ait Ali se manifeste aussi à travers leur retour plus fréquent au village pour y investir, générer un revenu et constituer une petite famille. Cependant, la contribution des jeunes hommes et femmes ne se manifeste pas de la même manière. Pour les hommes, la mobilité rend possible la création d'activités génératrices de revenus et l'émergence d'initiatives privées sous forme de projets agricoles. Ils reviennent munis de nouveaux savoir-faire et surtout d'une nouvelle vision de l'agriculture basée sur l'utilisation de nouvelles techniques et la recherche de la productivité, une agriculture qui diffère de celle pratiquée par leurs parents, qualifiée de « traditionnelle ». Les aînés sont méfiants et ne veulent pas céder leur pouvoir. Tout en

négoçant leur place dans l'exploitation, les jeunes contribuent à une certaine dynamisation du secteur agricole. Pour les femmes, la mobilité, quoique réduite, fait naître de nouvelles aspirations pour développer leurs propres activités économiques. Bien que les circonstances ne soient pas propices à leur épanouissement, elles sont dotées d'un grand potentiel pour contribuer aux dynamiques territoriales. Ainsi nous concluons que la mobilité non permanente des jeunes est importante et renforce l'idée que les jeunes peuvent être une ressource pour leur territoire (Vulbeau, 2007). ■

Remerciements

Les auteurs remercient le projet DAIMA qui a appuyé scientifiquement et financièrement cette étude et le projet Goundwater ARENA qui était l'occasion d'échanges scientifiques fortifiants.

Références

- Abdellaoui E, Kadiri Z, Kuper M, Quarouch H, 2015. Composer avec l'État : voies d'engagement des jeunes diplômés dans l'agriculture au Maroc. *Cahiers Agricultures* 24:356-62. doi: 10.1684/agr.2015.0792
- Bossenbroek L, van der Ploeg JD, Zwarteveen M, 2015. Broken dreams? Youth experiences of agrarian change in Morocco's Saïss region. *Cahiers Agricultures* 24:342-8. doi: 10.1684/agr.2015.0776
- Cheikh M, Peraldi M, 2009. *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée*. Casablanca: Le Fennec.
- Dammame D, 2009. Les mobilités contemporaines des femmes marocaines dans le champ du développement : quels changements dans l'occupa-

tion des espaces sociaux. In: Cheikh M, Peraldi M, eds. *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée*. Casablanca: Le Fennec.

David O, 2014. Le temps libre des jeunes ruraux : des pratiques contraintes par l'offre de services et d'activités de loisirs. *Territoire en Mouvement* 22:82-97.

Gambino M, 2011. Pratiques de jeunes et participation à la vie locale : regards croisés France Irlande. *Pour* 211:177-85.

Godet J, 2014. Des mobilités spatiales des jeunes ruraux à la remise en question de l'injonction à la mobilité : trajectoire et contributions du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne. *Pour* 223:183-9.

Iraki A, Tamim M, 2013. *La dimension territoriale du développement rural au Maroc. Étude géographique*. Témara: Kalimate.

Lesclingand M, 2004. Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale. *Sociétés Contemporaines* 55:21-42. doi: 10.3917/soco.055.0021

Mahdi H, Harrami N, 2007. Mobilité transnationale et recomposition des valeurs sociales dans la société rurale marocaine d'aujourd'hui. In: Gandolfi P, ed. *Le Maroc aujourd'hui*. Bologne: Il Ponte.

Mernissi F, 1983. *Sexe, idéologie et Islam*. Paris: Éditions Tierce.

OIT, 2004. *Améliorer les perspectives des jeunes hommes et femmes dans le monde du travail. Guide de l'emploi des jeunes*. International Labour Organization, 2004.

Piolle X, 1990. Mobilité, identités, territoires. *Revue de Géographie de Lyon* 65:149-54.

Rachik H, 2006. Jeunesse et changement social. In: *50 ans de développement humain au Maroc et perspectives 2025*. Rabat: Centre national de documentation.

Rousseau C, Said TM, Gagne MJ, Bibeau G, 2001. Rêver ensemble le départ. Construction du mythe chez les jeunes somaliens réfugiés. In: Collignon R, Diouf M, eds. *Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?* Paris: L'Aube.

Vulbeau A, 2007. La jeunesse, ressource des politiques locales ? *Territoires* 475:20-3.